

09.10.2019 – 07:50 Uhr

## bonus.ch : quelles solutions pour réduire les primes d'assurance maladie ? Les Suisses donnent leur préférence !



Lausanne (ots) -

Face à la hausse constante des primes d'assurance maladie en Suisse, bonus.ch a mené une étude auprès de plus de 3'000 assurés pour connaître les mesures qu'ils sont prêts à accepter afin de réduire leur prime. Si certains sont ouverts aux compromis, d'autres refusent d'entrer en matière.

L'an dernier, le site de comparaison en ligne bonus.ch questionnait la population sur une des propositions majeures de l'époque pour réduire les coûts de la santé : l'introduction d'une franchise à CHF 10'000.-. Une idée jugée mauvaise par près de trois quarts des répondants.

En 2019, à l'heure où les primes d'assurance maladie continuent d'augmenter, diverses solutions sont évoquées pour tenter d'y remédier. Mais qu'en pensent les Suisses ? Sont-ils prêts à accepter certains compromis pour réduire leur prime ? Et si oui, lesquels ?

La question suivante a été posée aux assurés : "Si vous deviez choisir une seule mesure pour réduire votre prime d'assurance maladie, vers laquelle se porterait votre choix ?"

- Bénéficier de moins de prestations prises en charge par l'assurance de base
- La fermeture de certains établissements hospitaliers
- L'obligation de consulter en premier lieu un médecin généraliste, plutôt qu'un spécialiste
- L'obligation de consulter d'abord un pharmacien en cas de maladie (les pharmaciens seraient autorisés à pratiquer les consultations)
- Passer d'une franchise minimale de CHF 300.- à un montant plus élevé
- Augmenter la participation annuelle (quote-part) de CHF 700.- à un montant plus élevé
- Aucune mesure

Les avis sont relativement partagés sur le sujet. Si près d'un tiers des répondants (32.09%) sont d'accord de consulter d'abord un médecin généraliste, plutôt qu'un spécialiste, presque autant (29.89%) déclarent qu'ils ne sont prêts à accepter aucune mesure. La consultation en premier lieu d'un pharmacien est la deuxième proposition à récolter le plus de suffrages (12.35%). À l'inverse, l'augmentation de la participation annuelle n'est validée que par 3.27% des Suisses.

C'est assez logiquement que l'option du médecin généraliste rencontre le plus de succès, dans la mesure où cette solution est déjà bien répandue en Suisse de nos jours. En analysant les modèles d'assurance maladie des sondés, on remarque en effet que le modèle du médecin de famille est largement représenté (76.8%).

Néanmoins, on constate également que près de 30% des sondés ne sont satisfaits par aucune des propositions avancées dans cette enquête. Ou peut-être estiment-ils simplement qu'ils n'ont pas à accepter de compromis pour réduire leurs coûts de santé.

Pourtant, ce sont bien tous les acteurs qui doivent participer au bon fonctionnement du système de santé suisse. Les patients devraient eux aussi avoir pour mission de s'impliquer dans la maîtrise des coûts et doivent s'attendre à payer davantage s'ils ne sont pas prêts à être conciliants.

Accès à l'enquête de satisfaction des caisses-maladie : <https://www.bonus.ch/Pdf/2019/Caisses-maladie-reduire-prim.es.pdf>

Accès au comparatif des caisses-maladie : <https://www.bonus.ch/zrGD216.aspx>

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA  
Patrick Ducret  
CEO  
Avenue de Beaulieu 33  
1004 Lausanne  
021.312.55.91  
ducret(a)bonus.ch

Lausanne, le 9 octobre 2019

#### Medieninhalte



*Primes d'assurance maladie. Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100008668](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100008668) / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/bonus.ch S.A."*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100833606> abgerufen werden.